

panorapresse.ouest-france.fr

Mobilisation en leur faveur de quatre syndicats et de la FCPE hier devant la sous-préfecture AESH : « On est indispensables, mais on ne veut pas nous voir »

5-6 minutes

AESH : « On est indispensables, mais on ne veut pas nous voir »

Une petite centaine de personnes se sont réunies hier, à 17 h 30, sous les fenêtres de la sous-préfecture de [Cherbourg](#). Au même moment, d'autres en faisaient de même devant la préfecture de [Saint-Lô](#), quand nombre d'autres rassemblements se tenaient également dans toute la France. Au cœur de cet appel national : la défense des droits des accompagnants des élèves en situation de handicap, les AESH.

Dans la [Manche](#), ce mouvement était porté par une intersyndicale composée de la [CFDT](#), de la FSU, de l'UNSA et de Sud Éducation, mais aussi par la Fédération des conseils de parents d'élèves (notre édition de dimanche).

« L'inclusion des élèves en situation de handicap, qui est un droit depuis 2005, ne peut se faire sans l'implication massive des AESH, qui sont à 93 % des femmes, rappelle l'intersyndicale. Malgré cela, elles demeurent dans l'attente d'une réelle reconnaissance avec un gouvernement qui continue de les maintenir dans la précarité et sans statut. Dans la [Manche](#), elles sont 870 pour accompagner 2 138 élèves, dont 112 sont toujours non accompagnés. 1 333 élèves ont une notification d'AESH mutualisée, ce qui implique qu'elles doivent se démultiplier, parfois au sein d'une même classe, pour répondre à différents types de handicap sans formation préalable. »

Les syndicalistes décrivent un modèle à bout de souffle. Ces dernières semaines, les lignes ont pourtant commencé à bouger. « Un premier groupe de travail s'est tenu le 20 mai avec le gouvernement, mais il n'y a pas de véritable volonté de prendre en compte leurs revendications. Un nouveau groupe de travail se réunira le 17 juin, avant la Conférence nationale du handicap du 25 juin. » À [Cherbourg](#), les syndicalistes indiquent qu'une rencontre avec le sous-préfet est prévue le 19 juin.

« Du fric pour l'école publique, du cash pour les AESH ! »

« Cette même conférence a conduit à réunir le 18 mai une table ronde sur l'inclusion par la préfecture, poursuivent-ils. Cependant, les priorités de terrain pour l'école inclusive n'ont pas été entendues puisque les représentants du personnel de l'Éducation nationale n'avaient pas été conviés. »

L'intersyndicale réaffirme ses revendications : création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B pour tous les AESH (et non pour seulement 10 à 20 % d'entre eux), temps complet sur la base des missions réelles exercées, revalorisation salariale significative, reconnaissance pleine et entière de leurs qualifications et compétences, moyens pour que l'école soit pleinement en capacité d'être inclusive et classes moins chargées pour favoriser cette inclusion.

« On veut du fric pour l'école publique, on veut du cash pour les AESH ! », ont-ils entonné à l'issue de leur prise de parole.

Parmi les personnes présentes, trois AESH d'une cinquantaine d'années commentent leur première année d'exercice après une reconversion. Et il n'y aura peut-être pas de deuxième rentrée pour elles. « Je ne compte pas rester, explique Cécile (*). On ne se rend compte des conditions que quand on est dedans. Un CDD de trois ans pour débiter, une rémunération faible de 900 à 1 000 euros, pas de subrogation de salaire en cas d'arrêt maladie, un emploi du temps qui change tout le temps et 28 heures de travail par semaine, donc c'est difficile d'avoir un deuxième travail à côté... » La liste des déceptions est longue.

Côté formation, Sonia (*) explique avoir suivi plusieurs visioconférences thématiques de quelques heures. « C'était intéressant, reconnaît-elle, mais pas interactif. C'était plus de l'information que de la formation. Et on se rend compte qu'entre la théorie et la pratique, il y a des choses qui ne sont pas réalisables du tout. »

Au travail, elles ont l'impression d'être transparentes. « On doit être là sans trop être là, poursuivent Cécile et Sonia. Tout dépend en réalité de la bonne volonté de la maîtresse ou de l'enseignant. Et il y a aussi des disparités de traitement entre les établissements et les académies. C'est parfois difficile de sentir qu'on fait partie de l'équipe éducative. On n'a pas accès à Pronote (logiciel utilisé pour gérer les absences des élèves et leurs résultats scolaires), on n'est pas prévenues des absences des profs, on découvre le handicap de l'élève qu'on doit accompagner le jour de la rentrée... On n'est pas définies, on est comme des pions. »

Sonia ajoute qu'elle n'avait « pas vraiment envisagé ça » avant de s'engager : « Il y a ce qu'on sait avant et ce dont on se rend compte ensuite. »

À quelques mètres de ce groupe, une autre AESH est, contrairement à elles, en fin de carrière. Les larmes aux yeux, elle raconte toutes ses difficultés au travail et les conséquences qu'elles ont sur les enfants qu'elle doit accompagner.

« Si j'avais su tout ça 10 ans en arrière, je ne serai pas allée plus loin, lâche-t-elle. On n'est pas épaulées. On marche vraiment sur la tête. C'est n'importe quoi ! »

Ludivine LANIEPCE



Sous les fenêtres de la sous-préfecture : « Pour un vrai statut, pour un vrai métier. » | L. L.